CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : 30 MARS 2018

**Bulletin à renvoyer complété, signé et accompagné du règlement à :**

FSCF

A l’attention d’Azilis LADJADJ

22 rue Oberkampf

75011 PARIS

FORMATION

Activité : ACTIVITE ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Intitulé de la formation : **Mise en place d’une activité artistique, culturelle ou sportive**

Dates : **7 et 8 avril 2018**

Lieu : Noyal Chatillon sur Seiche

 (35)

IDENTITE

Nom : Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel : Courriel :

Je souhaite le repas du samedi midi (ajout de 12€ au montant du chèque) OUI / NON

* Je joins le montant des frais d’inscription de 100 € (par chèque libellé à l’ordre de la FSCF),
* SI j’ai pris le repas, j’ajoute 12 €
* J’ai pris connaissance des modalités d’inscription et des conditions d’annulation
* Je souscris une assurance annulation (montant 15 €) : **OUI NON**

Si oui, majorer le prix du stage de **15 €.**

AUTRES RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

N° licence :

Nom de l’association :

Correspondant :

Adresse :

Code postal : Ville :

Courriel :

**Signature ou cachet de l’association**

Sauf avis contraire de votre part, les renseignements mentionnés sur cette fiche pourront être diffusés à l’intérieur du réseau FSCF

INFORMATIONS GENERALES

CONDITIONS D'INSCRIPTION AUX FORMATIONS FEDERALES

**ARTICLE 1 :** Les inscriptions sont enregistrées à concurrence des places disponibles et dans l’ordre de réception des demandes. Il n'est pas réservé de place par téléphone. Chaque inscription doit être individualisée.

Toute demande d'inscription ne sera retenue que si elle est :

* établie sur l'imprimé spécial (document joint) comportant tous les renseignements nécessaires écrits de façon nette et lisible, signée du président ou de la présidente de l'association, et, visée par le comité départemental d’appartenance.
* accompagnée du montant des droits d'inscription, éventuellement pour certains stages des documents nécessaires : attestation de pratique, photocopies des diplômes obtenus.
* Les demandes d'inscription doivent parvenir au siège de la FSCF six semaines avant la date d'ouverture du stage.

**ARTICLE 2 :** La Fédération se réserve le droit :

* d'éliminer les candidatures ne présentant pas les garanties nécessaires.
* d'affecter les inscriptions au centre de formation le plus proche du domicile du stagiaire.

CONDITIONS FINANCIERES

Le montant des droits d'inscription est à régler par chèque bancaire (de préférence un chèque par inscription) à l'ordre de la FSCF.

Les droits d'inscription comprennent :

* Hébergement et frais pédagogiques ;
* Une documentation afférente au programme du stage concerné.

DESISTEMENT ET ANNULATION

(Prévenir dès que possible l’organisateur par courrier)

En cas de forfait, il sera retenu :

* 25 € pour un désistement intervenant plus de 30 jours avant le début du stage.
* 40 € pour un désistement intervenant moins de 30 jours avant le début du stage.
* 50 % du prix du stage seront acquis à la Fédération pour un désistement intervenant moins de 14 jours avant l'ouverture de la session
* La totalité du prix restera à la Fédération en cas d'absence le jour du début de stage.

ASSURANCE - ANNULATION

Vous pouvez souscrire au moment de l'inscription une assurance annulation d'un montant de 15 € (par participant). Pour cela il vous suffit d'ajouter 15 € lors du règlement de vos frais d'inscription et de cocher la case correspondante sur la fiche du dossier joint.

Celle-ci vous couvre dans le cas d'un forfait pour motif particulier, grave (maladie, accident...).

* Prévenir le service formation par courrier avant le démarrage de la session.
* Sur présentation d'un certificat médical, le remboursement sera intégral (moins les 15 € d'assurance annulation souscrits).

**CONTACT :**

Tél : 06 95 17 50 73

@ : azilis.ladjadj@fscf.asso.fr

http://www.fscf.asso.fr/